

Après tant d'autres la conférence navale de Londres est vouée à l'échec.

C'est la course aux armements qui continue avec, comme aboutissant, la prochaine " DERNIÈRE DES GUERRES ".

LES INONDATIONS DU MIDI PROFITEURS ET SINISTRÉS

Les désastres publics sont des révélations. Leurs puissances de mort ne se rient pas seulement à l'assaut du laïcisme des hommes, et ne détruisent pas seulement des objets matériels et des êtres de chair. Elles s'attaquent aussi aux habitudes de pensée, libèrent des sentiments qui s'ignoraient, et, en subissant brutallement une terrifiante réalité à la quiétude quotidienne, remuent en profondeur l'âme et la société.

Les inondations du Midi n'ont pas manqué de susciter ces résonances lointaines. Pour qui regarde le jeu unanime des choses, elles ont été le théâtre de scènes tour à tour truculentes et désespérées, héroïques et capuleuses. L'épreuve a révélé ce que l'humanité pouvait avoir de généreux ou de bas.

La catastrophe du Midi a également démontré l'insouciance des victimes, l'incurie administrative, l'impudore des officiels. Comme dans toutes les catastrophes, bien des turpitudes verront sans doute le jour.

L'eau se retire aujourd'hui des régiions submergées.

Mais elle laisse encore derrière elle beaucoup de sang, beaucoup de boue.

Pierre Mille, avec la verve qu'on sait, racontait avant la guerre que l'inondation constituait une des industries nourricières du Midi. Chaque année, au printemps, le flot dévastateur descendu des montagnes emportait des moutons morts, ruinait des vignobles hypothétiques, ravageait des récoltes virtuelles. Et les députés, dont c'est le métier, demander le vote de crédits extraordinaires pour les malheureuses victimes.

Il est vrai que telle est souvent l'aventure des subventions gouvernementales. Le conte s'est trouvé plusieurs fois vérifié.

Retenons-en simplement que dans certaines régions, l'inondation est une affection chronique, endémique pourraient-on dire. Les habitants l'ont dans le sang et se croient vaccinés. Lorsque l'eau arrive, on se retire sur le toit, ou l'on s'en va si ça se gâte. Puis on revient en lamentant. L'inondation fait partie de la vie, elle est acceptée, et les années où l'eau ne monte pas paraissent inhabituelles.

Il en est ainsi dans les vallées heureuses du fleuve Loire et du fleuve Garonne, et dans ce Languedoc présentement inondé, pays étrange, pays hybride, dont la terre s'imprègne d'eau, et qui participe à la fois des deux éléments.

Cette facile acceptation du danger est faite pour étonner. Les hommes vivent avec certitude au pied d'un volcan éteint, qui récèle en son flanc des puissances terribles. La permanence du danger dissimule le danger. A force d'avoir échappé à l'inondation, on se persuade aisément qu'il en sera toujours ainsi, ou du moins qu'il en sera encore ainsi pour cette fois. Jusqu'au jour où, en une nuit d'épouvante, le flot vient emporter les hommes assouvis.

Cette insouciance des victimes, ou la retrouve dans les administrations " compétentes " mais ici elle se double d'incurie.

Il y a, au ministère des Travaux publics, des services pour la régulation du régime des eaux en montagne et en plaine, pour la construction de digues protectrices, etc. Il y a, au ministère de l'Agriculture, des services d'eaux et forêts et de reboisement. Il y a un Office National Météorologique. Il y a des divisions et des subdivisions territoriales, desquelles dépendent les régions sinistrées. Que fait tout cet appareil administratif ?

Après la catastrophe, une agitation factice met en branle les bureaux. On envisage des mesures énergiques, on vote des crédits, on veut tout réformer, tout bouleverser : on aurait mieux fait de prévoir. La prévoyance est toujours économique.

Mais rassurez-vous. Bientôt la leçon sera oubliée. L'énergie manifestée va décroître, la léthargie renaitre.

Et les bureaux reprennent — jusqu'à la prochaine — leur vie ponctuelle et paisible.

Et voici que s'avance la théorie grossière des officiels et des profiteurs,

le libertaire

ORGANE HEBDOMADAIRE DE L'UNION ANARCHISTE-COMMUNISTE

Rédaction :
Administration : R. Frémont,
72, rue des Prairies, Paris (20^e)
(Compte postal : N. Fauchier 1165-55)

| ABONNEMENTS AU " LIBERTAIRE " | |
|-------------------------------------|--------------------|
| FRANCE | ETRANGER |
| Un an..... 22 fr. | Un an..... 30 fr. |
| Six mois... 11 fr. | Six mois... 15 fr. |
| Trois mois. 5,50 | Trois mois. 7,50 |
| Chèque postal : N. Fauchier 1165-55 | |

Les anarchistes veulent instaurer un milieu social qui assure à chaque individu le maximum de bien-être et de liberté adéquat à chaque époque.

Téléph. : Roquette 57-73

LA REPRESSION

Le procès de Delobel, condamné à un an de prison, pour les déclarations d'Einstein est revenu en appel.

Epsilon et Ribeiro ont comparu à nouveau devant Breitling.

M. Robert Lazurick, avocat d'Epsilon récuse Breitling.

Ribeiro est condamné par défaut à 2 ans de prison et 2.000 francs d'amende.

L'affaire Einstein-Delobel

On se souvient que notre ami fut condamné il y a quelques mois, à un an de prison, pour avoir reproduit les déclarations antimilitaristes d'Einstein.

Son procès revenait en appel, le mois dernier.

À 12 h. 45, il est introduit et les débats commencent.

Le président mène l'interrogatoire avec vivacité.

Il tente d'infirmer Delobel.

Le président. — Priez-vous la responsabilité des articles parus dans le " Libertaire ".

Delobel. — Entièrement, mais je tiens à m'expliquer sur les motifs qui me font comparaire aujourd'hui devant vous.

Le président. — Inutile, votre avocat est là pour vous défendre.

Delobel. — Mon avocat est là pour me défendre au point de vue juridique, mais je dois exposer les raisons idéologiques des poursuites.

Le président. — Faites-le, mais je vous préviens que si vous voulez exposer la doctrine anarchiste devant la Cour, vous coupez la parole immédiatement.

Delobel, fait alors la déclaration suivante :

MESSIEURS

Il est à peine besoin de dire que je prends entièrement la responsabilité des deux articles dont M. le conseiller rapporteur vient de vous lire le résumé. L'un de ces articles est un appel de l'Internationale Antimilitariste, l'autre est une citation du savant allemand Einstein.

Il n'est pas sans ironie de constater qu'à l'heure où les industriels de France et d'Allemagne s'associent, à l'heure où se rencontrent les ministres des deux pays, et où la mode est à l'entente franco-allemande, le gouvernement français traduit devant le tribunal correctionnel le plus grand savant de l'Allemagne contemporaine.

Cette observation faite, n'attendez pas de moi, que je dissimile, ou que j'atténue mes sentiments profondément antimilitaristes.

Je suis anarchiste et comme tel je suis l'ennemi du militarisme.

Je me dresse contre la dégradation intellectuelle et l'abémosme moral que le militarisme porte en lui.

Mais, mon antimilitarisme n'a rien de commun avec le pacifisme vague et sentimental, dans lequel se complaisent certains représentants de la petite bourgeoisie.

Mon antimilitarisme est un antimilitarisme ouvrier. Je considère que l'armée est un des instruments de la domination de classe de la bourgeoisie. C'est à ce titre qu'en intervient dans les conflits sociaux contre les ouvriers.

C'est donc comme expression de la dictature capitaliste que nous combattions avec acharnement le militarisme.

Cette lutte nous la menons avec davantage de vigueur, que jamais le déve-

loppe des armements, et les menaces de conflits internationaux n'avaient été aussi impressionnant qu'à l'époque actuelle.

Au lendemain de la guerre, le bourgeois a eu tout fait de préférer les promesses pacifistes qu'elle avait répandues pour endormir les peuples pendant quatre ans.

La course aux armements a repris de plus belle, on a perfectionné à l'extrême les moyens de mort, la chimie est revenue au secours de l'artillerie.

Dans la guerre prochaine, il vous faudra fabriquer des croix de guerre pour les berceaux.

Il suffit de songer aux ambitions, et aux convoitises qui à cette heure sont déchaînées à la conférence de Londres, pour comprendre le bien fondé de la parole de Jaurès...

« Le capitalisme porte en lui la guerre pour la naissance porte l'origine ».

Et celui-là est un faux ami de la paix, qui se combat par véritablement la guerre, qui se contente de lancer des armes, et des condamnations mortelles sans s'attacher aux sources mêmes du militarisme, et de la guerre en régime capitaliste.

Quant à nous, notre devoir est clairement tracé, et vos coups ne sauront nous détourner.

C'est dans la mesure où nous organisons dans tous les pays la lutte contre le militarisme, c'est dans la mesure où les ouvriers, et les exploitées de toutes sortes, et de toutes sortes unifient leurs efforts révolutionnaires qu'ils imposeront la paix véritable.

Vos condamnations n'ont pour résultat que de faire reculer cette nécessité, et de laisser apparaître la vanité du pacte franco-bourgeois.

Elles nous remettent en mémoire la formule que M. Clemenceau lançait comme un défi à la classe ouvrière, au lendemain de la guerre.

Entre vous et nous, disait-il, « c'est une question de force ».

C'est une question de force, en effet, et votre arrêt n'y pourra rien changer.

La paix ne se querande pas, elle s'arrache.

La pratique de la main tendue est vain, vos coups nous enseignent que la seule tactique efficace est celle du poing fermé.

La parole est alors à M.

Suzanne Lévy

qui fait une très substantielle plaidoirie, illustrée des citations puissées aux meilleurs endroits.

Elle démontre facilement qu'au point de vue qu'il démontre la provocation de militaires à la désobéissance n'existe pas. Elle invoque, qu'en effet, la débâcle de l'ordre du jour.

Elle cite les paroles d'Aristide Briand sur la grève générale, les résolutions adoptées dans de nombreux congrès.

« Pas un homme, pas un sou pour la guerre. »

Elle termine en demandant l'acquittement, et toutefois si la Cour ne la suivait pas sur ce terrain, la confusion de cette dernière peine, avec celle prononcée précédemment contre Delobel, pour provocation au meurtre à propos de l'article Pas de pitié pour les bourreaux.

Le jugement est renvoyé à huitaine.

(Lire la suite en deuxième page)

SAMEDI 22 MARS 1930
à 20 heures 30

A LA SALLE DE LA CRYPTE
4 bis, Rue de Puteaux (Métro Place Clichy ou Rome)

GRANDE SOIREE ARTISTIQUE

au bénéfice du " LIBERTAIRE "

AVEC LE CONCOURS DE

SIGRIST

Chanteur à voix

COLADANT

de la Muse Rouge

CHARLOT

Basse

Félix GIBERT

de l'Odéon

BOURGADE

dans son répertoire

MAADER

MADO CANTI

des Cabarets Montmartrois

DELMAS

Fantaisiste

Lucie VORI

des Concerts Parisiens

Les Chansonniers

Michel HERBERT

LORÉAL

Roger XEL

Charles d'AVRAY

dans leurs œuvres

Régisseur : BICOT

— Au piano : M. BARTO

On peut se procurer des cartes : 72, rue des Prairies, Paris

ENTREE : 5 FRANCS — GRATUITE POUR LES ENFANTS

L'AGITATION AUX INDES

NON VIOLENCE OU RÉVOLUTION ?

La lutte de l'Inde contre l'impérialisme anglais revêt de par l'importance de cette colonie une signification toute particulière, car si toutes les possessions anglaises comme le Canada, l'Australie, l'Afrique du sud sont des Dominions, c'est-à-dire des pays administrés par la bourgeoisie nationale anglaise auxiliaires aux capitalistes anglais, seule l'Inde reste la dernière colonie placée directement sous le commandement de l'Angleterre.

D'autre part, la position géographique de l'Inde est d'une importance primordiale ; située au centre d'un champ qui s'étend jusqu'à l'Afrique du sud et l'Australie du sud, et la Chine et l'Egypte du nord, toute la politique de l'Angleterre dans la Méditerranée, de Gibraltar à Malte et à Suez est commandée par la nécessité de maintenir à tout prix la liberté de ses communications avec l'Inde.

Faisons remarquer à ce sujet que MacDonald social-démocrate a été mis dans l'obligation pour se maintenir au pouvoir de reprendre à son compte la politique de lord Baldwin et de Lloyd George, c'est-à-dire de mater avec des mitraillages tout mouvement de revendications prolétariennes.

Il y a aussi un autre facteur avec lequel il faut compter, c'est que cette agitation va se produire sur une population de 350 millions d'individus et que si elle prenait une certaine importance, elle entraînerait derrière elle, toute l'Asie, y compris nos colonies de l'Indo-Chine.

Pendant la guerre, l'Angleterre avait formellement promis au peuple indien un certain nombre de réformes afin d'éviter un soulèvement qui aurait été difficile à réprimer ; or, dès la signature de l'Armistice, une sanglante répression s'ab

DANS LE JARDIN D'AUTRUI

Robert Louzon commence, dans la *Révolution Proletarienne*, une des études les plus documentées qui ait paru dans la presse ouverte, sur le Centenaire de l'Algérie. Après avoir établi l'horreur de la conquête armée, par des textes irréfutables qu'il empêche aux soudards eux-mêmes qui en sont les responsables, il analyse le procès de l'expropriation, qui réduit l'indigène à la situation de prolétariat, et rapproche cette opération capitaliste de ce que la terminologie marxiste appelle l'accumulation primitive :

Pour que le capitalisme puisse s'installer dans un pays, pour que l'exploitation du prolétariat par les détenteurs du capital puisse commencer, deux choses sont nécessaires : il faut, d'une part, qu'il y ait des prolétaires, c'est-à-dire des hommes privés de tout moyen de produire, et, d'autre part, des capitalistes, c'est-à-dire des hommes détenant les moyens de production dont les autres ont été privés. Autrement dit, il faut qu'il y ait séparation entre le moyen de production et le producteur, entre la terre ou l'outil et le travailleur.

L'expropriation des travailleurs de leur moyen de travail est l'opération de force préliminaire qui préside à l'établissement du capitalisme en tous pays ; les économistes désignent cette opération sous l'expréhème d'"accumulation primitive".

Celle-ci s'opère aussi bien au sein d'un même peuple par des expropriateurs appartenant à la même race que les expropriés, qui l'égard d'un peuple étranger, par la bourgeoisie d'un peuple conquérant, à l'égard d'un peuple vaincu.

Avant de pratiquer la "colonisation", c'est-à-dire l'expropriation de peuples appartenant à d'autres pays que le sien, la bourgeoisie européenne a commencé par exproprier, dans son propre pays, ses frères de race, de religion et le langue. Et même les procédés qu'elle emploie sont les mêmes dans les deux cas. Lisez le grand chapitre du *Capital* de Karl Marx, sur l'"accumulation primitive", et vous serez frappés de la similitude des procédés employés par la bourgeoisie britannique pour exproprier ses paysans, entre le xvi^e et le xvii^e siècle, et de ceux employés par la bourgeoisie française du xix^e pour exproprier le fellah algérien.

Il y a donc identité entre le crime de la colonisation, et le crime du développement historique du régime capitaliste :

La colonisation n'est donc pas, en fait, ce qu'elle paraît être à première vue : elle n'a pour raison ni d'exterminer une race ennemie, ni de convertir des "infidèles" ; elle est simplement l'extension à d'autres parties de la planète du système à fabriquer des prolétaires que la bourgeoisie a commencé à appliquer chez elle dès sa naissance.

Crime de classe et non crime de race, dit Louzon. C'est également en prenant conscience de leur classe et en luttant par les méthodes de lutte de classes,

que les prolétaires algériens pourront assurer leur émancipation.

On sait que depuis le retour de Tadiou au pouvoir, les camarades de celui-ci continuent de plus belle la série de leurs exploits. Un avocat s'est vu infliger un procès, pour avoir parlé d'un provocateur de la police en apposant les choses par leur nom.

R. de Marmande, dans le *Cri du Jour*, stigmatise comme il suit la doctrine officielle du Flie-Roi.

La semaine dernière nos deux amis, avaient déjà comparu à la 13^e Chambre correctionnelle, pour répondre du délit d'"apologie de crime et meurtre" relevé contre eux à l'occasion des articles parus dans le "Libertaire", lors de la mort de Clemenceau.

On n'a pas oublié l'attitude insolente que montra le sinistre laquais Breitling, vis-à-vis de la défense.

Après avoir entendu impatiemment la plaidoirie de M. Fourrier, pour Ribeyron, il coupe brutalement la parole à M. Lazarick, qui devait présenter la défense d'Epsilon.

M. Lazarick a déposé les conclusions suivantes tendant à la récusation du valet de bûcher de la 13^e Chambre.

Attendu que je soussigné Pierre Ruff est estimé devant la 13^e Chambre correctionnelle du Tribunal de la Seine, présidée par M. Breitling, sous la prévention d'apologie du crime de meurtre dans un but de propagande anarchiste ;

Attendu qu'il s'agit bien là d'un délit d'opinion à caractère politique, sur lequel il est précis que la prévention se base sur un article du récusant paru dans *Le Libertaire* à l'occasion de la mort de l'ancien président du Conseil Clemenceau ;

Attendu que ces déliés prévus et réprimés par des lois dites "d'exception" exigent pour la défense complète de leurs présumés auteurs les garanties les plus larges.

Attendu en effet que la défense, toujours très délicate lorsque il s'agit d'au-

tre des déliés à caractère purement intellectuel, l'interprétation la plus arbitraire peut se donner libre cours, revêt dans ces cas particuliers une importance primordiale ;

Attendu que la défense ne doit donc renoncer dans son exercice aucune entrave, même apparente ;

Attendu notamment que lorsque deux prévenus compareraient l'un comme gérant du journal où a paru l'article incriminé, l'autre comme auteur responsable de cet article, le rôle de la défense présente un aspect de solidarité contre les prévenus ;

Attendu que la défense dans ce cas doit se présenter devant le Tribunal avec tout l'avantage et le bénéfice qu'elle doit normalement espérer d'une exposition et d'un plaidoyer cohérent et continu ;

Attendu en outre que lorsque, comme dans l'espèce, une question d'incapacité est soulevée par les prévenus, le Tribunal et son Président doivent appartenir à l'audition de la défense la plus scrupuleuse des attentions et examiner minutieusement les arguments opposés à leur appréciation ;

Attendu en effet, que le récusant entend réclamer le bénéfice de la loi qui permet de comparer devant ses juges naturels ;

Attendu qu'il s'agit là d'une prévention légitime et sacrée et par la même des plus respectables ;

Attendu que pour cette raison le Tribunal et son Président se doivent d'offrir au prévenu intérêt et de leur unique souci de juger les moyens développés devant eux dans ce sens ;

Mais attendu qu'à l'audience du 12 mars 1930, le récusant a acquis la certitude que la 13^e Chambre correctionnelle ne lui offrait aucune des garanties qu'il était en droit d'exiger, surtout en raison de la nature du délit qui lui est reproché et des conclusions d'incompétence qu'il a déposées sur le rapport du Tribunal :

Attendu qu'il a notamment constaté au cours des débats de cette audience que le président Breitling écoutait avec une impatience mal dissimulée la thèse développée sur l'incompétence par le défenseur de son co-prévenu Ribeyron ;

Attendu que cette conviction s'est trouvée fortifiée par l'attitude postérieure du président Breitling à l'égard de son propre défenseur ;

Attendu en effet, que le récusant a constaté avec stupefaction que ce magistrat suspendait l'audience au moment même où son défenseur allait prendre la parole en sa faveur ;

Attendu que le ton exaspéré sur lequel le président Breitling a volontairement gêné la défense du récusant en lui retirant le bénéfice que cette défense aurait pu tirer de l'impression générale qui se dégage de ses deux plaidoiries prononcées sur le même sujet à l'occasion du même délit ;

Attendu enfin qu'en agissant avec une telle sévérité, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

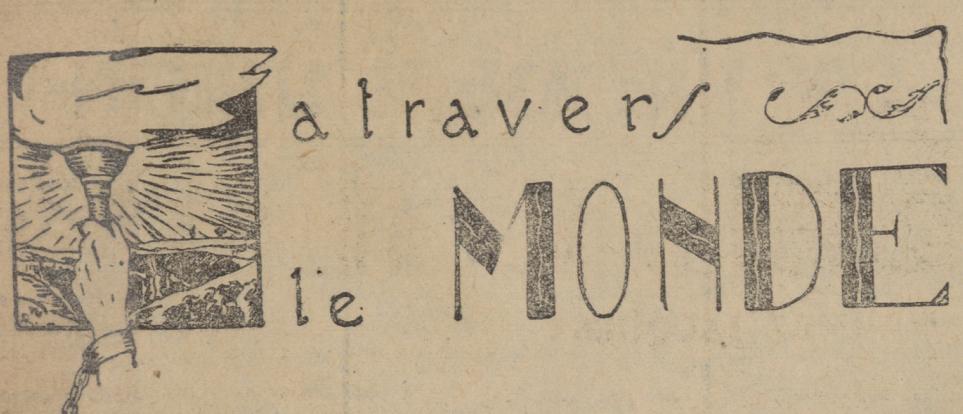
Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :

Attendu que dans ces conditions, le président Breitling a manifesté clairement aux yeux du récusant son intention de ne pas examiner les conclusions d'incompétence soutenues devant le Tribunal et que son défenseur allait développer à nouveau :



AU PORTUGAL

L'évolution du mouvement ouvrier

Avant d'aborder la question de la situation actuelle du mouvement anarchiste à l'ouest du Portugal, il faut parler un peu du passé encore proche. Car c'est grâce aux efforts dépassés au cours de longues années que seront précisées les directives qui orientent encore aujourd'hui la lutte du prolétariat.

Malheureusement, depuis trois ans, c'est-à-dire depuis le triomphe de la dictature militaire, cette lutte constante et toujours énergique contre le Capitalisme, l'Etat et tout le système autoritaire, s'est considérablement atténuée. Ce n'est guère que maintenant, les méthodes ayant subi une sorte de rajeunissement dans l'adaptation aux circonstances actuelles, que les forces ouvrières semblent à nouveau dégainer le terrain perché. Et cette sorte de naissance du mouvement anarchiste et ouvrier, nous apparaît pleine d'espérance et de gaieté de l'action que l'actualité réclame.

Cette fois, le triomphe de la dictature a été pour nous une lourde défaite. Elle nous a atteint dans nos possibilités d'action et dans nos cadres et, malgré le réveil qui aujourd'hui s'accuse, quelque chose nous manque : l'organisation anarchiste et ouvrière que la terreur fasciste a su disoudre.

Mais revenons en arrière et semontons dans ce passé encore si profondément vécu en nous, grâce aux beaux exemples révolutionnaires qu'il nous a légués.

Dans la période antérieure à 1910, l'organisation ouvrière se trouvait au Portugal entre les mains des socialistes-réformistes. Autant dire que sous cette influence, l'activité du prolétariat était complètement nulle. C'est en vivant autour d'un programme de maigres réalisations que subsistaient les vieilles associations de travailleurs.

Un proscrit portugais.

EN U. R. S. S.

Le sort des emprisonnés

Les camarades V. Makhonine, Nicolas Tumanoff et M. Litchkovski ayant terminé leur peine d'emprisonnement à Soviatski, sont tous les trois exilés en Sibérie, pour trois ans.

Le camarade M. Ney-Neykoog est exilé, après neuf ans d'emprisonnement, à Bouski et à Solovki, dans la région d'Oural, à Sourourt.

Nos jeunes camarades Victor Sergueïev, Vladimir Egorov et Constantin Andreïeff, arrêtés récemment et accusés d'avoir gardé chez eux des publications anarchistes (*de vieille date*), viennent d'être condamnés à trois ans de réclusion dans la prison de Vorkhine-Ourski.

Le camarade V. Kellada-Koroleff a terminé sa peine de réclusion à Solovki. Il est exilé pour trois ans à Otdorobski, dans la région d'Oural. Ce camarade, ouvrier coureur, avait émigré aux Etats-Unis d'Amérique avant la révolution. Devenu militaire actif dans les rangs des I.W.W. à Chicago et à Baltimore, il était très connu parmi les membres de ces organisations.

D'après les dernières nouvelles reçues, le camarade F. Ghezzi, enfermé dans la prison de Soudzial, y est *jeté dans un cachot humide et sans lumière*.

Le camarade Nicolas Rogdai, qui se trouve dans la même prison, est gravement malade. Vu son épouvantable physique, on craint une issue fatale.

Le 4 septembre 1929, notre vieux camarade D. Nazimoff (dit « Dindia Vania ») a subitement succombé à une crise cardiaque, à Leningrad.

A propos d'un "guet-apens"

« Le guet-apens organisé contre moi dimanche n'a pas réussi », écrit J. Teulade dans le *Proletaire* de la région de Bezons.

Le 9 mars avait lieu à Carrières-sur-Seine une réunion publique et contradictoire sur les assurances sociales avec le concours de notre camarade Andrieux de la C. G. T. S. R. Il y avait dans la salle mal de sympathisants communistes.

Vers le milieu de la conférence, Teulade fit son entrée *pare comme un mort*. Il venait d'apercevoir le secrétaire des terrassiers confédérés qu'accompagnait le camarade Dichamp. Cela avait suffi pour « décomposer » notre bonhomme Jules. Il n'est pas resté plus de trois minutes dans la salle. Il fit semblant d'aller prendre un « réconfort » au bistrot et profita pour grimper sur sa moto qui était à la porte et... fila à toute allure.

Pour un révolutionnaire qui a fait la campagne de Russie pendant 27 jours, il n'est vraiment pas fort. Est-ce pour faire réintégrer au P. C. que tu cherches à te « déguiser » en martyr ?

Si tu n'avais rien à te reprocher tu serais resté pour donner des explications, sur ton attitude au chantier de Chatou. Tu as préféré prendre la fuite, cela ne dénote pas chez toi un bien grand courage.

Donc, de notre côté : pas de guet-apens. Du tien, une frousse intense. Nous en reparlerons un de ces jours.

PIERRE LE MEILLEUR.

LE MOUVEMENT LIBERTAIRE sous la 3^e République

Récit de quarante années de propagande et de lutte anarchiste.

Un volume de 300 pages, 16 photographies hors texte, fac-similés de lettres de Kropotkin.

En vente à la Librairie d'Editions Sociales, 72, rue des Prairies, Paris (20^e).

Prix : 12 fr. ; franco : 13 fr. 25.

Et maintenant, à notre tour de demander aujourd'hui à la tendance Lecoin d'éclairer

QUELQUES RÉFLEXIONS

NOTRE POSITION

Comment défendre la Révolution

Si nous étions déjà au courant de la façon un peu spéciale dont Lecoin entend pratiquer le non-nécessaire, rien que le principe de son manifeste nous serait probablement enseigné à cet égard. Nous avons bien lu le « Manifeste des anarchistes-communistes ». Autrement dit, ceux qui pratiquent pas le *non* des signataires du manifeste n'ont pas le droit de se proclamer anarchistes-communistes. C'est néanmoins Lecoin et sa tendance qui peuvent peut-être imposer à quelques uns par cette espèce de coup de force moral qui dénote une intrinséque volonté de révolte des chefs bolchevistes. Pour nous, ce procédé ne nous impose pas plus qu'il ne nous étonne : il nous plait seulement de souligner avec quelle inconscience (?) des camarades font preuve d'un sectarisme autoritaire peu en rapport avec leurs principes.

Mais voyons dans l'ensemble ce fameux manifeste. Ayons-nous tout d'abord le désir d'unie qui s'y trouve formulé. Cette unité la ressemble fort à celle que prêchent, sur le terrain syndical, les chefs de la C. G. T. « Rendez-vous à notre conception, la seule vraie, disent en substance ceux aux militaires novices, sinon vous êtes des traitres ». Lecoin et ses amis, au nom « des anarchistes-communistes » sont également persuadés de l'infaillibilité de leur point de vue, et s'ils n'osent pas encore vous qualifier de traitres et bourgeois à nous taxer de « révisionnisme », leur volonté de nous « liquider » n'en est pas moins formellement exprimée. A ce sujet, félicitons-les de leur franchise, n'empêtrons pas tout à fait tout le monde. Car, pour pouvoir se grouper et à plus forte raison s'organiser en vue d'une action efficace, il faut évidemment réaliser au moins un accord minimum sur les points essentiels.

Mais alors qu'ils ne se posent pas en champions de la « grande unité » !

Ceci dit, abordons les principes. Le manifeste Lecoin nous apprend que notre doctrine est née d'une volonté d'individuel contre l'unité sans cette accorde, mais cette volonté sans cette unité. Voilà qui n'a pas besoin d'être démontée. Voilà qui est déjà une conception assez bizarre de l'anarchisme-communiste et dont le moins qu'on puisse en dire c'est qu'elle est bien superficielle. Mais il y a mieux. En effet, nous trouvons quelques lignes plus bas l'effarante opposition « aïte entre les doctrines socialistes révolutionnaires et l'anarchisme ». Singular anarchisme-communiste décidément que celui qui se disent orthodoxes pour qui notre doctrine est plus individuelle que sociale ! Nous nous permettons de leur recommander de relire Kropotkin.

Il pourraient s'y pénétrer d'un anarchisme considéré nettement comme un courant du socialisme révolutionnaire.

Si nous nous référions ainsi à Kropotkin ce n'est pas par souci de faire preuve d'orthodoxie, mais parce qu'il nous paraît ridicule et tout à fait abusif que des gens qui se disent les détenteurs de la tradition anarchiste soient ainsi, quant aux principes fondamentaux de la doctrine, en contradiction formelle avec ceux qu'ont considérée à juste titre comme les théoriciens de l'anarchisme-communiste.

Le manifeste Lecoin s'affirme bien par la suite partisan d'une organisation économique à base communiste, mais cette affirmation venant après l'énoncé de principes individualistes bien absolu ne semble avoir qu'une valeur secondaire. Au contraire « le communisme », « l'autonomie absolue de l'individu », etc., sont au contraire de clichés que dans leur manifeste les anarchistes-communistes « juxtaposent les sans-souci d'aujourd'hui aux principes formulés par les sans-préoccupations des masses et non un syndicalisme de secte ». Alors ?

Abordant la délicate question du syndicalisme, la tendance Lecoin, après avoir fait montre d'une sympathie non dissimulée pour la C.G.T.S.R., formule des restrictions sans en donner les causes. Diplomatie peut-être. Il faudrait pourtant être logique. Vouloir l'unité exige un syndicalisme de masse et non un syndicalisme de secte.

Evidemment nos camarades n'ont pas tout dit ; nous sommes d'accord qu'ils ne le pouvaient qu'en 3 colonnes de journal. Cependant ce qu'ils ont dit nous suffit pour siluer leur anarchisme communiste.

A travers les formules catégoriques dont ils usent se dégage nettement comme idée dominante un esprit « individualiste » très marqué.

Pour conclure, ce manifeste nous dit que les théories anarchistes ne sont pour rien dans les erreurs et les fautes commises dans le mouvement international de ces dernières années. Nous sommes d'accord mais, sans doute, nous n'avons pas la force de prouver que ce sont les théories qui sont responsables mais bien les mauvaises interprétations qu'en ont faites les anarchistes et que la routine consacrée. Et c'est pourquoi, nous, les « révolutionnaires », nous disons qu'il faut revenir à la tradition Kropotkinienne qui s'efforçait de traiter l'économie politique comme une science naturelle, une physiologie de la Société qui ne doit jamais être prisonnière des formes mais avoir toujours en vue les besoins sans cesse croissants de la lutte sociale et tirer de ces besoins les moyens propres à les satisfaire. L'anarchie a trop longtemps dans le féminisme, avec ses formules clichées et ses expressions tabou ; elle doit retourner à la méthode expérimentale qui, seule, lui permettra de juger à quel point sa tactique était autrefois et est aujourd'hui encore appropriée.

C'est la une chose que les « anarchistes-communistes » auteurs du manifeste feraient bien de méditer.

Je n'ai fait que développer ici d'une façon très superficielle quelques observations sur le manifeste de la fraction Lecoin. Nous aurons d'ailleurs certainement les uns et les autres l'occasion de revenir sur les questions litigieuses qui demanderaient un plus ample développement.

CAISSE DE SOLIDARITÉ POUR LE CONGRÈS

Versé par Mirande : P. trois, 2 fr. ; Mi-
rande, 3 fr. ; Sergeant, 3 fr. ; Rives, 3 fr. ;
Qui ne gagne pas 19.000 francs, 3 fr. ;
Clarinet, 10 fr. ; Marius, 3 fr. ; Georges, 2
fr. ; Emile, 5 fr. ; Barbère, 2 fr. ; Henri,
5 fr. ; Cresp, 3 fr. ; M. 5 fr. ; Juan, 5 fr. ;
Rome, 5 fr. ; Mariano, 3 fr. ; total, 1 fr. ;
Lecoin, 20 fr. ; groupe du 1^{er}, versé par Sa-
razin, Montpellier, 20 fr. ; groupe de Car-
cassonne, versé par Estève, 20 fr. ;
n° 9 versé par Prades, Ales, 51 fr. ; liste
de Lavelanet, 25 fr. ; groupe de Toul-
ouse, 100 fr. Total à ce jour, 15 mars, 352

francs. Les camarades et groupes en possession de listes de souscription sont priés de faire le possible pour nous les renvoyer garnies ou non, 15 jours avant le Congrès, c'est-à-dire le 6 avril, cela, afin de faciliter la répartition et d'être fixés sur les moyens dont nous disposons pour venir en aide aux groupes pauvres et éloignés. Tous les lecteurs du *Libertaire*, ainsi que les individus et groupes que nous n'avons pu toucher, faute d'adresse, et que notre édition n'intéresse, peuvent également effectuer leur versement au groupe de Toulouse. Adressez tous les fonds concernant la Caisse du Congrès, à A. Mirande, C. 2044, Toulouse, 33, rue des Changes.

Pour le groupe de Toulouse : A. Mirande.

Nous avons signé le *Manifeste des Anarchistes-Communistes* avec un grand enthousiasme. Nous savons que l'effort entrepris par nos amis de l'U. A. C. R. est de la plus haute importance pour le mouvement anarchiste-communiste et qu'il doit être non seulement approuvé mais aussi soutenu, soutenu le plus efficacement possible.

Le mouvement anarchiste-communiste a été fortement ébranlé par les décisions prises au Congrès de Paris. Le Congrès d'Amiens n'a rien changé à cette situation depuis ce congrès la division qui n'a cessé de régner au sein de la Commission Administrative prouve que nos craintes étaient justifiées.

Aujourd'hui le mouvement anarchiste-communiste se trouve à un tournant dangereux. S'il persiste à suivre la voie tracée par les majoritaires du Congrès de Paris, ce sera la chute : l'INEVITABLE CHUTE.

Nous connaissons l'entêtement des partis, des professionnels de la politique, qui, c'est-à-dire de démagogues vivant aux dépens du peuple nous n'avons rien à faire. Mais si l'on comprend par parti une organisation révolutionnaire idéologique, nous ne rejetons pas l'idée d'un parti anarchiste et nous n'innovons pas d'autre chose : telle fut bien l'appellation donnée à la fraction fédérale de la 1^{re} Internationale. Le mot parti ne comporte pas, en effet, originellement la notion de parlementarisme ni de centralisme.

Il faudrait s'entendre également sur le terme de parti politique. Nous sommes pour ou contre selon l'interprétation qu'on donne à ce mot. Avec une association de professionnels de la politique, qui, c'est-à-dire de démagogues vivant aux dépens du peuple nous n'avons rien à faire. Mais si l'on comprend par parti une organisation révolutionnaire idéologique, nous ne rejetons pas l'idée d'un parti anarchiste et nous n'innovons pas d'autre chose : telle fut bien l'appellation donnée à la fraction fédérale de la 1^{re} Internationale.

Certains passent de cette déclaration méprisante d'être plus approfondis, c'est possible que certains qui ait trait à la défense de la Révolution, mais pour l'instant il nous suffit qu'il y soit partisan de la violence pour avoir notre approbation..

D'autres, comme celui qui concerne le syndicalisme, ne peut être le point de vue de tous les camarades. En ce qui nous concerne, la C. G. T. S. R. n'a pas seulement que nos sympathies, nous ne nous contentons pas d'approuver ses principes, nous les soutenons et l'aidons en militant dans son sein. Nous agissons ainsi, parce que les événements de ces dernières années nous ont démonté que l'unité était devenue impossible à réaliser et qu'en conséquence les efforts de nos camarades de deux autres C. G. T. étaient dépendants en pure perte.

Seulement ce différend qui existe entre nous nous le laissons de côté pour nous souigner qu'au rapprochement de tous les communistes anarchistes désireux de s'unir pour l'unité, il nous suffit qu'il y soit partisan de la violence pour avoir notre approbation..

Notre position est donc nettement définie et nos amis peuvent compter sur nous.

LANGLOIS, LENTENTE, PERRISSACUT.

DU PASSÉ A L'AVENIR

Enfin, ça y est, nous avons lu le manifeste des « anarchistes communistes ». Les cent pour cent, comme on dit dans le parti bolchevique, avec lequel certains « purs » veulent à toute force nous faire accepter la tendance Lecoin. Alors ?

Le manifeste, document massue, paraît-il, nous apprend rien de nouveau. J'en suis à ce point de vie.

Le manifeste document massue, paraît-il, nous apprend rien de nouveau. J'en suis à ce point de vie.

La question qui était posée n'est pas réglée. Le Congrès doit se prononcer sur tout clarté. Les groupes de l'U.A.C. doivent dire : les groupes de l'U.A.C. doivent dire qu'ils acceptent l'incohérence.

Le manque d'unité idéologique nous oblige, dans nos assemblées, à discuter à partie de vie, au détriment de l'action. C'est cela qui, à mon avis, entraîne notre propagande, décourage les meilleures volontés.

Le manifeste des « anarchistes communistes » ne vise qu'à une chose : continuer la méthode suivie, jusqu'à ces dernières années par l'Union anarchiste. Méthode qui consiste à grouper, au sein de cette U. A. des gens, aux idées les plus disparaît, qui au moment d'une action en faveur du prolétariat de ce pays, se tâtent le pouce pour savoir si leur intervention sera profitable à la classe ouvrière.

Nous ne sommes pas cette forte minorité capable au lendemain de celle-ci de gérer les affaires du pays, dans le bien de la collectivité.

Donc tout et le triomphe de la révolution est subordonné à l'éducation des anarchistes et du peuple. C'est à cette tâche que doivent justement s'efforcer les anarchistes, communistes, révolutionnaires de ce pays, c'est à la création des mécontents, et les ouvriers, qui, influencés par cette minorité agissante, se révolteront contre l'adversaire et cela sans besoin d'établir, d'ores et déjà, un plan bien déterminé que l'on sera obligé de modifier à chaque congrès, jusqu'à la révolution ; les circonstances du moment détermineront l'action et les moyens à employer.

Mais si cette question de défense de la révolution n'est envisagée que sous une forme querelle, et que l'on ne s'intéresse pas au tout à l'organisation économique du pays, c'est à la création des mécontents, et les ouvriers, qui, influencés par cette minorité agissante, s'aperçoivent de l'incapacité des anarchistes de gérer, dans le bien de tous, la production et l'échange, c'est la meilleure armée contre-révolutionnaire qui n'hésitera pas à marcher derrière n'importe quel aventurier contre le bloc des révolutionnaires, et, petit à petit, le désagrégera.

Envisageons donc, dès aujourd'hui, les moyens pratiques à notre propagande adéquate au moment, organisons de vastes tournées de conférences, afin d'amener à nous des sympathisants, car à quoi sera d'envisager la défense de la révolution si nous ne sommes pas cette forte minorité capable au lendemain de celle-ci de gérer les affaires du pays, dans le bien de la collectivité.

La politique suivie jusqu'à ce jour par l'U. A. n'a produit qu'une chose : la disparition totale ou presque des anarchistes sur le terrain social. Nous prétexte de ne pas apporter d'eau au moulin bolchevik, nous sommes arrivés à nous détacher complètement de la classe ouvrière. En fait de péril bolchevik, nous voyons actuellement ce parti en pleine régression et le fascisme plus arrogant que jamais.

Ainsi les prophéties des « directeurs de conscience » qui dans le « Lib » se sont efforcés de démontrer que le bolchevisme était plus à craindre que le fascisme, s'effondrent lamentablement. Il nous sera permis de douter, après l'exposé de ces simples faits, de la justesse des prévisions de nos adversaires, quant aux conséquences de l'établissement de la société future.

Anarchiste communiste, je pense l'être autant que mes camarades. Mais je pense que les groupes doivent être autre chose que de vagues parolles, une expérience à communiquer, l'éducation, source du confidant. Tous doivent adhérer à un groupe et se mettre d'accord pour un but défini et se plier à une discipline librement consentie. Hors

DANS LES SYNDICATS

C. G. T. S. R.

FÉDÉRATION DU BATIMENT

A l'instar de...

Il n'est pas dans nos intentions de polémiquer contre les syndicats. Mais nous plairait de prendre à nouveau position, contre une propagande que nous jugons malaisante et néfaste pour les prolétaires de ce bon vieux bâtiment.

Il s'agit de cette importation américaine qu'on appelle rationalisation ou mieux standardisation, qui aussi bien, estudié procède de

quelque chose.

Un article dithyrambique publié par un quotidien ce jour, nous met la puce à l'oreille et nous oblige à démentir formellement les assertions contenues dans le papier.

Le journal, à l'instar d'un socialiste, l'auteur du papier, s'est bien américanisé, en effet, car il a fait tomber barbe et moustache, ceci de façon à ne pas ressembler à tout le monde.

Le bougre n'y va pas par quatre chemins, ce qu'il prétend et que nous connaissons mal, l'homme machine qui habite aux mêmes mouvements conserve cet automatisme qui devient atrophie.

Pour nous la rationalisation est non seulement un danger pour un filon. Son développement est synonyme de chômage voire misère. Elle engendre une certaine crise de production qui fausse les marchés et provoque, de ce fait, l'avilissement des salaires.

Aujourd'hui comme hier, nous combattions un système qui peut prôner qu'au capitalisme donné l'après le gain contre le producteur à surproduire.

L'ancien révolutionnaire devient peut-être, par la force des choses, un « bien précieux », se fait ainsi un nouveau lieu de tout ce qui exploite et est autorisé.

Nous avons pu juger nous-mêmes du ravage ainsi causé sur les grands chantiers de travail où le machinisme développé à son maximum n'a fait qu'auvrir les salaires tout en augmentant le nombre d'heures de la journée de travail.

À point de vue grosse industrie, il est de toute évidence qu'il y a progressé, ou à priori, nous ne sommes pas contre le progrès, mais à condition qu'il serve l'ouvrier et non qu'il se retrouve contre lui.

Ensuite, Citroën, Schneiders, dans la métallurgie, les Chouard, Sénacré et Brice, Granchamp, etc., dans le bâtiment, se servent ou se servent de ce néo-taylorisme à l'instar des Ford et autres Waller américains et les résultats sont dans nos aspirations nous contraires à dire la vérité.

Enfin, l'instrument d'ordre du haut patronat qui, sans doute, l'a rétribué pour cette besogne, le bonhomme auquel nous faisons allusion travaille, sans aucun droit à la sécurité sociale, dont hier encore il était le camarde dévoué.

Cette fausse philanthropie, si elle s'étendait à toutes les industries, ferait à nouveau retomber l'homme dans l'esclavage.

Le Front social, qui se base à toute l'humanité et ne se base pas, devient l'annexe, la propriété de quelques individus, il doit par son étendue contribuer à élever à l'homme, la fatigue en ramenant la journée de travail à 6 heures par exemple.

Plus la production sera grande, plus les salaires seront élevés, ainsi la puissance d'achat sera automatiquement augmentée.

Actuellement soutient la thèse de la rationalisation c'est de se rendre complice de tout ce qui exploite, de tout ce qui suit l'insulé et le parastatisme.

Nous ne voulons pas de cette propagande, non seulement nous la réprouvons mais nous la combattions par tous les moyens en notre pouvoir.

Nous ne nous américaniserons pas à l'instar d'un citoyen dont l'outil a fini de fatiguer les membres.

Toujours avec le progrès contre la capitalisme. — La 13^e Région Fédérale du Bâtiment.

UNE CONFÉRENCE
A CARRIÈRES-SUR-SEINE
SUR LES ASSURANCES SOCIALES

Le Groupe Syndicaliste intercorporatif de Carrières-sur-Seine organise le dimanche 9 mars une conférence sur les Assurances Sociales, avec la participation de notre ami Andréux.

Nous aurions pensé que cette question étant d'importance, beaucoup plus de travailleurs seraient dérangés. Les confédérés et unitaires étaient donc conviés.

Si la salle ne fut pas pleine, ce fut avec attention que les camarades présents écouteront l'explication d'Andréux.

Ce dernier, avec sa façade habituelle examina très minutieusement l'ensemble de la loi, les risques assurés et démontre d'une façon éploquante que la loi des A. S., telle qu'elle nous est présentée, n'est qu'une vaste escroquerie qui, au final, n'a rien à faire avec les élections.

Dichotomie, des « Béliers confédérés (ex-unitaires) » se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Son argumentation fut très simple. Une loi sociale est votée acceptant toutes ses imperfections et qu'il est nécessaire pour nous d'arriver à faire agir les travailleurs pour l'améliorer (dans le sens de l'électoralisme sans doute).

Andréux n'est pas de mal à répondre. Une discussion à laquelle prirent part plusieurs camarades, clôtura la réunion.

Notre camarade Juhel qui était présent et qui n'a voté pas pour ces deux voix volontaires de Didiot, se fit faire une autre conférence le sujet suivant : « La Crise Economique et le Mouvement Syndical ».

Nui donc que les camarades assisteront nombreux à cette conférence dont la date paraîtra dans le « Libertaire ». — Pierre Béard.

Le 5 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.

Le 10 mars, le « Bélier confédéré » (ex-unitaire) se plaignit d'un exposé bien trop long, sur un sujet si vite.